

# TOURISME BAS-SAINT-LAURENT

## Association touristique régionale du Bas-Saint-Laurent

### Assemblée générale annuelle

Lundi 28 août 2023, à 13 heures

Centre communautaire de Kamouraska

Également par vidéoconférence Zoom

67, avenue Morel, Kamouraska

## Procès-verbal

### 1. Ouverture de l'assemblée et mot de bienvenue

Le président de l'Association touristique régionale du Bas-Saint-Laurent, monsieur Charles Labrecque, souhaite la bienvenue à tous les membres présents et déclare la 45<sup>e</sup> assemblée générale annuelle de Tourisme Bas-Saint-Laurent ouverte.

### 2. Élection d'un(e) président(e) d'assemblée et d'un(e) secrétaire d'assemblée

Madame Joanna Lortie, appuyée par madame Hélène Théberge, propose que monsieur Charles Labrecque agisse comme président de l'assemblée et que madame Denise Rioux agisse en tant que secrétaire d'assemblée. Adopté à l'unanimité.

### 3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Le président d'assemblée, monsieur Charles Labrecque, fait la lecture de l'ordre du jour. Sur une proposition de monsieur Louis St-Jean, appuyée par madame Marlaine St-Jean, l'ordre du jour est adopté tel que proposé. Adopté à l'unanimité.

### 4. Lecture et adoption du procès-verbal de la 44<sup>e</sup> assemblée générale annuelle du 9 juin 2022

La lecture du procès-verbal de la 44<sup>e</sup> assemblée générale annuelle est omise puisque tous l'ont reçu dans les délais prévus. Sur une proposition de madame Chantal St-Laurent, appuyée par madame Hélène Théberge, le procès-verbal est adopté tel que déposé. Adopté à l'unanimité.

### 5. Présentation et adoption du rapport d'activité 2022 – 2023

Présentation par le président-directeur général de l'équipe agrandie de Tourisme Bas-Saint-Laurent. À son tour, le Président fait la présentation des membres du conseil d'administration 2023 – 2024.

Monsieur Pierre Levesque survole les grandes lignes du rapport annuel 2022 – 2023 dont :

- Un rappel de la mission de Tourisme Bas-Saint-Laurent.
- L'énoncé de la vision modifiée : *Le Bas-Saint-Laurent, la destination nature et affaires quatre saisons dans l'Est du Canada.*
- Le mandat : promotion du Bas-Saint-Laurent, développement et structuration de l'offre, accueil et information touristique en collaboration avec les bureaux d'information touristique, leadership et connaissances stratégiques.
- Le tourisme représente la troisième industrie au Bas-Saint-Laurent, un emploi sur 10. On estime les retombées économique de ce secteur d'activités à 345 millions.
- La présence de Tourisme Bas-Saint-Laurent sur plusieurs comités et conseils d'administration dont l'Alliance de l'industrie touristique du Québec, le Québec Maritime, le réseau d'agents de développement, les commissions touristiques, comité des MRC, etc.
- La mise à jour du plan de structuration de l'organisation avec une formation pour les membres du conseil d'administration sur la gouvernance.

- Les communications et les relations publiques : tenue de nombreux webinaires, communiqués, infos lettres, lancement du nouveau webinaire à la BSL, campagne radio, télévision et numérique, salons info-vélo.
- Les programmes d'aide financière : 6 projets soutenus dans le cadre du programme EPRTNT et 12 projets dans le programme POPIR.

La région du Bas-Saint-Laurent est au top trois des destinations prisées par les touristes.

Madame Suzette de Rome, appuyée par madame Luce Faucher, propose une motion de félicitations à toute l'équipe de l'Association touristique du Bas-Saint-Laurent. Adoptée à l'unanimité.

## 6. Présentation du rapport des vérificateurs comptables pour l'exercice financier 2022 – 2023

Le président d'assemblée invite madame Marie-Claude Landry, de la firme Raymond Chabot Grant Thornton, à présenter le rapport financier annuel de l'ATR du Bas-Saint-Laurent pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2023.

Pour l'exercice terminé, le montant de l'actif représente un montant de 7 146 234 \$ comparativement à 6 395 189 \$ en 2022. Quant au passif, il est de 5 304 990 \$ en comparaison de 4 681 336 \$ en 2021. L'actif net s'élève donc à 1 841 244 \$

Madame Landry souligne que ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de l'Association touristique régionale du Bas-Saint-Laurent au 31 mars 2020, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, selon les principes comptables généralement reconnus. Elle fait l'explication des revenus et des dépenses.

Sur une proposition de monsieur Rémi St-Jean, appuyée par madame Catherine Gagné, le rapport financier audité par la firme comptable Raymond Chabot Grand Thornton pour l'exercice terminé le 31 mars 2023 est adopté à l'unanimité.

## 7. Présentation du plan d'action et du budget 2023 – 2024

Le plan d'action et le prochain budget 2023 – 2024 sont résumés par le président-directeur général. Il présente les 11 projets prioritaires et les enjeux régionaux prioritaires.

Projets prioritaires

- *Déploiement du plan de transition 4 saisons* afin d'améliorer l'offre touristique.
- *Réalisation du plan stratégique de destination durable et innovante 2023-2025* dont le dépôt est prévu pour fin octobre.
- *Structuration des routes touristiques* : monts Notre-Dame, des Frontières et Navigateurs.
- *Structuration de l'offre vélo BSL*, mise en place d'une gouvernance régionale, intégration du produit vélo dans les projets d'aménagement du territoire par les MRC.
- *Mise en place d'un service-conseil en marketing* pour accompagner, conseiller les entreprises.
- *Stratégie marketing renouvelée* qui sera présentée au colloque annuel de l'industrie touristique le 13 mars 2023.
- *Offre de services aux membres renouvelée* dans l'espace membre du site internet.
- *Nouveau site web touristique.*
- *Transition numérique de l'organisation en train de s'opérer.*
- *Plan de gestion de la connaissance.*
- *Loi 25 qui modernise les règles sur les renseignements personnelles des citoyens*

## Enjeux régionaux

- *La transition numérique des organisations* et les programmes financiers pour aider cette transition.
- *La concertation interrégionale* : MRC, organismes touristiques.
- *Les traverses Rivière-du-Loup / St-Siméon et Rimouski / Forestville.*
- *La crise de la main d'œuvre : immigration, formation en entreprise.* À ce chapitre, il est précisé que monsieur Levesque est le nouveau président de la table du marché de l'emploi.
- *Les transport : la mobilité régionale, les accès routiers.*
- *Le financement de l'hébergement touristique.* Des démarches sont entreprises afin d'obtenir plus de souplesse dans les programmes financiers.
- *L'agrandissement du parc Marin Saguenay St-Laurent.* Un dossier suivi de près afin de s'assurer des retombées touristique sur la rive sud.
- *Le financement des grands projets régionaux.*

Le budget 2023-2024 est sensiblement le même que l'an dernier, soit 4 518 841 \$ comparativement à 4 512 022 l'an dernier.

Sur une proposition de madame Marlaine St-Jean, appuyée par madame Hélène Bédard, le plan d'action et le budget 2023 – 2024 sont adoptés à l'unanimité.

### **8. Adoption du tarif membre pour l'année 2023 – 2024**

La grille de tarification a été modifiée quelque peu, soit un tarif unique par site touristique et une légère augmentation du tarif qui passe de 295 \$ à 304 \$.

Sur une proposition de madame Catherine Gagné, appuyée par madame Hélène Joubert, la grille de cotisation des membres pour l'année 2023 – 2024 est adoptée à l'unanimité.

### **9. Nomination des vérificateurs pour l'année 2023 – 2024**

La firme Raymond Chabot Grant Thornton a été choisie par le conseil d'administration comme vérificateur comptable pour un mandat de trois ans, soit pour 2022-2023, 2023-2024 et 2024-2025. Il est précisé que l'assemblée générale annuelle se tiendra de nouveau à la fin mai.

Sur une proposition de madame Éliane Deschênes, appuyée par madame Ève Simard, la firme Raymond Chabot Grant Thornton poursuivra la vérification comptable pour l'année 2023-2024. Adopté à l'unanimité.

### **10. Présentation des nouveautés du service aux membres**

Madame Caroline Roy, directrice du développement et de l'administration, procède à la présentation des nouveautés apportés au service aux membres;

- La mise en place du CRM pour centraliser toutes les informations des membres;
- Le renouvellement en ligne du membership;
- La mise en place d'un Espace membre sur le site de l'industrie touristique BSL incluant les programmes d'aide financière, les services d'accompagnement;
- Le programme d'utilisation élargie des crédits marketing,
- La mise en place du service conseil en stratégie marketing.

### **11. Adoption des mises en candidature au conseil d'administration**

Voici les nouveaux élus pour les postes impairs qui étaient en élection cette année :

\*Siège 1 – Monsieur Élyme Gilbert, Cirque de la Pointe-Sèche

- \*Siège 3 – Monsieur Martin Rioux-Beaulieu, Motel 1212, réélu
- \*Siège 5 – Monsieur Charles Labrecque, Auberge de la Pointe, réélu
- \*Siège 7 – Madame Annie Couture, Parc du Mont Saint-Mathieu, élue
- \*Siège 9 – Madame Hélène Théberge, Site maritime historique de la Pointe-au-Père, réélue
- \*Siège 11 – Madame Catherine Gagné, Domaine Valga, réélue

Félicitations aux nouveaux membres élus et un immense merci à ceux qui nous quittent pour leur implication au cours des dernières années.

Sur une proposition de madame Marlaine St-Jean, appuyée par madame Mélanie Paquet, l'élection des nouveaux administrateurs est adoptée à l'unanimité.

## **12. Période de questions**

En ce qui concerne les crédits marketing, il est mentionné qu'une offre ouverte avec des propositions sera affichée sur le site internet.

## **13. Divers**

Aucun point n'est ajouté.

## **14. Levée de l'assemblée**

Monsieur Goulimine Cadoret propose la fermeture et le président déclare l'assemblée générale levée à 14 heures.

---

Charles Labrecque, président

---

Joanna Lortie, secrétaire-trésorière